

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 50

Artikel: Onna chére dè menistrè
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la table trois pièces de 20 francs, très flatté d'être agréable à une personne aussi distinguée de manières et de langage.

L'inventeur du spécifique infaillible répéta la même formule à presque tous ses clients, et quand il eut quelques cents francs en poche...., il prit la clef des champs.

Le lendemain de son départ, ses clients vinrent frapper à sa porte.

— Mais, il est parti, leur cria le portier.

— Comment parti.... qui?

— Mais, le monsieur qui vendait la pommade.

L'exclamation fut générale : Le gredin ! — Le voleur !

— Ah ! je m'en doutais ! — Blagueur de Français ! — Saltimbanque !...

— J'y suis pour mes soixante francs.

— Et moi pour cent-vingt.

— Moi pour cinquante.

— Et moi pour... Oh ! le filou !... si je le tenais. Le télégraphe, vite le télégraphe.

— Oui, allez avec votre télégraphe, disait le portier en ricanant, croyez seulement qu'il vous attend, ce monsieur ; oui, va chercher !

Et tous, arrêtés dans l'escalier sous le coup qui venait de les frapper, s'arrachaient les cheveux de désespoir.

L'authenticité du fait nous est affirmée par l'un d'entre eux.

L. M.

La bassinoire.

L'hiver vient, chers lecteurs, et plus d'un parmi vous, peut-être, a déjà payé par un rhume son tribut à cette atmosphère perfide. Permettez-moi donc de vous recommander la bassinoire, meuble philanthropique, s'il en fut, qui, au milieu des rigueurs de la saison, exhale une si douce chaleur, et pénètre nos lits d'une température si agréable.

Je ne sais pourquoi la bassinoire craint de se montrer, pourquoi l'on ne s'en sert qu'avec mystère, pourquoi l'on semble rougir d'y avoir recours. Ne pourrait-on sans honte chasser le froid d'un lit où l'on va se réchauffer ? Ya-t-il de l'héroïsme à se jeter dans des draps glacés, sans que rien vous y oblige, et fait-on preuve de grandeur d'âme en grelottant dans sa couchette ?

Je conçois que la chaufferette sous les pieds d'une homme puisse lui donner quelque ridicule ; mais la bassinoire est un signe d'émancipation et de liberté ; elle indique un homme pour lequel on a des soins, qui sait se faire respecter, qui exige sa part des attentions et des égards répandus dans l'intérieur du ménage et qui, pénétré de l'importance de sa conservation, agit pour le plus grand bien de sa santé. Voyez, d'ailleurs, comme il est doux de s'étendre entre deux draps bien chauds au lieu de s'accroupir ainsi qu'un lapin, dans une toile glacée ; comme à cette douce influence se dissipe l'effroi qu'inspire le coucher ? L'idée de s'étendre dans un lit froid peut prolonger la veillée d'un frileux, tandis que la perspective de trouver un coucher d'une température suave nous fait hâter le moment qui nous y plonge avec délices. Tout y gagne, même la bonne harmonie du ménage. Dans un couple

conjugal, vivant d'une manière exemplaire, tout doit être commun, c'est-à-dire également partagé. Eh bien, le premier qui se couche pendant l'hiver, sans emprunter de la chaleur à la bassinoire, n'est-il pas traité en victime, n'est-il pas sacrifié à la froideur primitive du lit ? y a-t-il égalité, y a-t-il humanité à ce que l'un frissonne en se couchant, tandis que l'autre s'empare un moment après d'une chaleur acquise avec peine, et qu'il vient diminuer en la partageant.

Et la pensée ! que de services et d'inspirations, que d'élans ne doit-elle pas à la bassinoire ! N'est-ce pas durant les moments qui précèdent le sommeil que l'homme se livre à ses méditations favorites ? N'est-ce pas alors que l'auteur élabore ses ouvrages, que le commerçant rêve à ses entreprises, le savant à ses investigations ? Le silence qui les entoure les invite à s'occuper avec calme et réflexion des intérêts qui leur sont le plus chers ; mais si le froid les glace, si le malaise qui en est la suite les aigrit, voilà leurs veilles perdues, et avec elles tout le fruit qu'eux et le monde en auraient retiré.

C'est ici que la bassinoire se présente victorieuse ; c'est du bien-être qu'elle communique, de la chaleur qu'elle répand, c'est de ses flancs enfin que peuvent sortir de belles et grandes choses, de nobles et sublimes pensées.

Onna chére dè menistrè.

La municipalità d'on veladzo proutso dão Tslalet à Gobet avâï décida dé férè carrena l'église qu'avâï tot bounameint on pliantsi dé terra grassa bin damâïe. Peindeint qu'on fasâï ellia reparachon, lo prédzo sé fasâï dein la grandze dão syndico. On avâï cimprontâ la fusta aô carbatier po férè onna chère, et lo menistré prédzivé du dessus ellia bossetta. La grandze étai plicina dé mondo et lo menistré dévesâvè adrâï bin. L'ào desâï : « Ne faut pas avâï tant d'orguet ; quand même » vo n'êts qué dâï païsans, ne sâ rein, vo z'êts atant » qué dâï monsus ; kâ elliaò que sont bas su la terra » saront hiauts dein lo ciè, et elliaò que sont hiauts » su la terra saront bas dein lo ciè. »

Ma fâï dein lo momeint yô desâï que elliaò qu'etions hiauts sarions abaissâ.... crac... lo fond dé la fusta s'épellié et lo pourro menistré s'enfonce dein lo bosset. Lé dzeins tot épouâïris coumeincivont dza à s'ein alla, mâ lo menistré sé mette à criâ du lo fond dè la fusta : « Hé ! lé z'amis, arretâ ! arretâ : né pas fini, vo deri » lo resto pé lo perte daô bondon. » D'on coup dé pocin ye fe parti lo bondon que chaôta su le mans dão régent et que fe tsezi son chaumo, et lo menistré finece son predzo.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Un garde-champêtre français, chargé d'inventorier le mobilier d'un pauvre homme décédé dans sa commune, a signalé de la manière suivante l'existence d'un tonneau en mauvais état trouvé dans le cellier du défunt :

« Item. — Un tonneau enfoncé par les deux bouts et ne contenant aucun liquide. »

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.